

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2019.**

Etaient présents : MM. LECOMTE Guy, PIGOT Jocelyne, LALLEMENT Sandrine, CHAMPION Marie-France, BUTELLE Chantal, ROCHET Bertrand, SERGENT André.

Absents excusés : Messieurs FOURNAISE Jérôme et PONCELET Xavier.

Secrétaire de séance : Madame PIGOT Jocelyne.

**Approbation du compte rendu du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2019** : le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**Location « ancienne gare »** : Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier de préavis de départ de Mr & Mme BARBIER Bruno, actuels locataires de la gare. Il y a un dossier de candidature qui remplit les conditions pour pouvoir obtenir ce logement.

Le conseil municipal après discussion, décide à l'unanimité :

- De louer le logement à Madame GUILLOUET Catherine et Monsieur BIELA Jean-Yves au terme du préavis des actuels locataires.
- De fixer le prix du loyer mensuel à 775 €.
- D'ouvrir les crédits nécessaires au remboursement de la caution à Mr & Mme BARBIER.

**Délibération n° 2019-7-1 : fixation du prix pour location ancienne gare.**

Suite au départ de l'actuel locataire de l'ancienne gare du CBR, et après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- De fixer le prix du loyer à 775 € mensuel au renouvellement du bail
- D'établir un bail de trois ans et de demander le versement d'une caution équivalant à un mois de loyer soit 775 €.
- Charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**Délibération n° 2019-7-2 : choix du locataire pour ancienne gare.**

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide l'attribution du logement communal « ancienne gare du CBR » à Madame GUILLOUET Catherine et Monsieur BIELA Jean-Yves.

Charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**Délibération n°2019-7-3 : ouverture de crédits pour remboursement de caution.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'ouverture des crédits suivants sur le budget de l'exercice 2019 :

**CREDITS A OUVRIR**

Compte 165	750 €
Compte 021	750 €
Compte 023	750 €

**CREDITS A REDUIRE**

Compte 615231	750 €
---------------	-------

**Devis** : Monsieur le Maire présente au conseil les devis reçus à savoir :

- Devis pour vitraux complémentaires à rénover pour un montant de 1 502,40 € TTC
- Devis FME pour illuminations 2019 pour un montant TTC de 999,60 €
- Devis pour une tête anti projection pour la débroussailleuse pour un montant TTC de 280 €
- Devis VINCI pour la réparation de la chaudière avec un avenant à la convention avec la CU du Grand Reims pour que chacun prenne une part des travaux (1/3 commune et 2/3 CU). Le montant à la charge de la commune est de 4 017,34 € TTC.

- Devis pour le mur de Mr PEREIRA : il est venu voir les pierres mais il n'y en a pas assez. Madame BUTELLE Chantal en propose. L'information lui sera transmise.
- Devis pour matériel informatique : suite à la fin des mises à jour sur Windows 7 il n'y aura plus de sécurité sur les ordinateurs de la commune. Notre prestataire de logiciel nous propose le remplacement avec reprise des anciens matériels moyennant 100 € HT par unité. Deux devis sont présentés à savoir :
  - Pentium Core i5 + 1 écran pour le bureau du Maire + 2 pack office + installation sur le site + maintenance matériel pour un montant TTC de 3 222 € en investissement et 290 € en fonctionnement
  - Pentium Core i7 + 1 écran pour le bureau du Maire + 2 pack office + installation sur le site + maintenance matériel pour un montant TTC de 3 258 € en investissement et 290 € en fonctionnement
  - Le conseil à l'unanimité décide de retenir le devis avec Pentium Core i7 et d'ouvrir les crédits nécessaires sur le budget.
- Devis « mes alertes » pour alerter les habitants volontaires en cas de besoin. A revoir

#### **Délibération n° 2019-7-4 : achat de matériel informatique.**

Après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'achat auprès de la société JVS MAIRISTEM de matériel informatique pour les bureaux de la mairie pour un montant de 2 715 € HT soit 3 258 € TTC pour l'investissement et 290 € HT soit 348 € TTC pour le fonctionnement.

Charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

#### **Délibération n° 2019-7-5 : ouverture de crédits pour achat de matériel informatique.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de l'ouverture des crédits suivants sur le budget de l'exercice 2019 :

##### **CREDITS A OUVRIR**

Compte 2051 opération mairie 4 000 €

Compte 021 4 000 €

Compte 023 4 000 €

##### **CREDITS A REDUIRE**

Compte 615231 4 000 €

**Ancienne lame** : Monsieur le Maire présente au conseil une demande de Mr MOUNY Marc pour racheter l'ancienne lame de la commune. Le conseil décide d'attendre pour demander son avis à Monsieur PONCELET Xavier absent ce jour.

**Droit de préemption urbain** : Monsieur le Maire informe le conseil que la communauté urbaine a signé plusieurs refus de droit de préemption urbain sur notre commune à savoir :

- Parcelle ZB 153 pour une surface de 932 m<sup>2</sup> située 8 rue de Cormicy

**Informations sur la CU du Grand Reims** : Monsieur le Maire donne les dernières informations en sa possession sur la communauté urbaine du Grand Reims :

- Stratégie de prévention de la délinquance : appel à projet pour renforcer la tranquillité publique, action de prévention routière et prévention de la délinquance
- Arrêté préfectorale concernant le nouveau conseil communautaire (après les élections de mars 2020) : sur les 208 conseillers, Reims aurait 59 sièges, Tinquieux 3, Bétheny, Cormontreuil, Fismes et Witry lès Reims 2, et les autres un seul.
- Compte rendu de la réunion sur la coulée verte : la programmation est à faire en 2020 pour les années 2021 – 2026
- Dernière réunion du conseil communautaire :
  - Fermeture d'une liaison de la ligne de train Reims Roissy (motion défavorable)
  - Création d'un auto label



- Liaison cyclotouriste Reims – Epernay
- Débat d'orientation budgétaire
- Délégation de service public pour aéroport Reims Prunay
- Université de Reims : la section ingénieur s'agrandit un peu
- Convention CAF pour les jeunes : prestation unique
- Etablissements privés : convention pour paiement pour les écoles maternelles et élémentaires.
- Le Grand Reims demande à être labellisé Reims 2024 (pour les JO 2024)
- Subvention trophée 1000
- Projet urbain sur port Colbert
- Urbanisme : PLU
- DSP Veolia : convention pour une facturation unique
- Point sur la fibre

**Rapport annuel du SIEM** : Monsieur le Maire présente au conseil le rapport annuel 2018 du SIEM qui est consultable en mairie.

Le Maire  
Guy LEGOMTE

